

La biotech [VALNEVA](http://www.valneva.com) / T : 02.28.07.37.10 (basée à Saint-Herblain), qui vient de recevoir de la part de la Commission européenne un avertissement avant résiliation de son contrat de fourniture de vaccin anti-covid 19, est encore en course. Elle vient en effet de voir son dossier d'autorisation de mise sur le marché du vaccin accepté par l'Agence Européenne du Médicament EMA. La société a maintenant 30 jours pour "obtenir une autorisation de mise sur le marché ou proposer un plan permettant de remédier à la situation de façon acceptable" selon Valneva. [www.valneva.com](http://www.valneva.com)